



Conseil économique et social

Distr. générale
15 décembre 2009
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Soixante-douzième session

Genève, 23-25 février 2010

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Résultats des réunions du Bureau du Comité

Résultats des réunions du Bureau du Comité

Note du secrétariat

1. Conformément aux décisions prises par le Comité des transports intérieurs (CTI), ci-après dénommé «le Comité» (ECE/TRANS/125, par. 14 et 15 et ECE/TRANS/206/Add.1), le Bureau du Comité s'est réuni le 26 février 2009, le 2 juin 2009 et les 30 novembre et 1^{er} décembre 2009.
2. Conformément au plan d'action de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), le Bureau doit remplir notamment les fonctions ci-après relatives à l'organisation des sessions annuelles du Comité: élaborer un ordre du jour bien ciblé en définissant les objectifs et en précisant le temps à consacrer à chaque question; indiquer les principaux sujets sur lesquels des décisions sont nécessaires; délimiter les thèmes de discussion de la session; contrôler et évaluer le travail effectué depuis la session précédente; suivre le déroulement des activités et les coordonner de façon à éviter qu'elles fassent double emploi avec celles d'autres organisations pertinentes; et faire des propositions concernant les activités prioritaires dans le programme de travail en indiquant, lorsque c'est possible, différentes options (E/ECE/1347, chap. III, A, 2 b)).
3. Le présent document rend compte, dans ses annexes, des résultats des réunions du Bureau, conformément au mandat de ce dernier, pour examen par le Comité.

Annexe I

Résultats de la réunion que le Bureau du Comité des transports intérieurs a tenue le 26 février 2009.

I. Participation

1. La réunion était présidée par Ralph Kellermann (Allemagne). Les membres ci-après y ont participé: Andrei Tribush (Biélorus), Domna Papamichail (Grèce), Bob Oudshoorn (Pays-Bas), José Alberto Franco (Portugal), Jean-Claude Schneuwly (Suisse) et Emir Yüksel (Turquie). Christian Dufour y a participé au nom de la Commission européenne. Isabelle Paillet (France), Fabio Croccolo (Italie) et Elena Kushnirenko (Fédération de Russie) n'ont pas pu y prendre part.

II. Questions découlant de la soixante et onzième session du Comité des transports intérieurs

2. Examinant les résultats de la soixante et onzième session du Comité, le Bureau a estimé que cette session avait été un succès car elle avait débouché sur un certain nombre de décisions importantes concernant par exemple le réchauffement climatique et les transports, l'élaboration de normes relatives à la qualité des carburants et de méthodes de mesure des émissions provenant des véhicules, l'évaluation des difficultés de gestion de la chaîne logistique dans le secteur des transports, la mise en œuvre du tachygraphe numérique et la poursuite des travaux portant sur les liaisons entre les ports maritimes et l'arrière-pays, la sûreté des transports intérieurs et l'informatisation du régime TIR.

3. Examinant les résultats de la conférence qui était organisée conjointement par le CTI et le Comité du commerce, le Bureau a conclu que celle-ci avait été aussi fructueuse. Il a fait observer qu'environ 300 participants représentant 40 pays et plus de 20 organisations internationales concernées y avaient participé. Les orateurs avaient fait des interventions de haute qualité et abordé une vaste gamme de thèmes de manière particulièrement intéressante, mais le Bureau a jugé qu'ils avaient été trop nombreux, de sorte qu'il ne restait plus de temps pour tenir un débat.

4. Le Bureau a revu la structure des sessions du Comité à la lumière des données d'expérience tirées de l'organisation de la soixante et onzième session. Il a estimé que la division des sessions en trois parties – questions de fond (liées à l'organisation d'un événement), questions techniques et rapport – devrait être maintenue. Il s'est déclaré satisfait de l'excellente organisation de la soixante et onzième session du Comité et de la conférence ainsi que de l'élaboration et de l'adoption en temps opportun d'une liste simplifiée et concise des principales décisions dans les trois langues officielles de la CEE et a remercié le secrétariat pour ses travaux.

5. Le Bureau a examiné les points qui devaient être présentés par le Président et les Vice-Présidents du Comité à la réunion avec le Comité exécutif.

III. Date de la prochaine réunion

6. Le Bureau a décidé de tenir sa prochaine réunion le mardi 2 juin 2009.

Annexe II

Résultats de la réunion que le Bureau du Comité des transports intérieurs a tenue le 2 juin 2009.

I. Participation

1. La réunion était présidée par Ralph Kellermann (Allemagne). Les membres ci-après y ont participé: Andrei Tribush (Biélorus), Isabelle Paillet (France), José Alberto Franco (Portugal), Alexandre Sherstnev (Fédération de Russie), Jean-Claude Schneuwly (Suisse) et Emrah Karakiliç (Turquie). Christian Dufour (Commission européenne), Fabio Croccolo (Italie), Domna Papamichail (Grèce) et Bob Oudshoorn (Pays-Bas) n'ont pas pu y prendre part.

II. Adoption de l'ordre du jour

2. Le Bureau a adopté son ordre du jour provisoire (TRANS/BUR.2009/4).

III. Compte rendu sur le Forum international des transports 2009

3. Le Bureau a été informé par le Directeur des résultats du Forum international des transports sur le thème «Des transports pour une économie mondialisée: difficultés et possibilités dans le cadre de la crise», tenu à Leipzig du 26 au 29 mai 2009. Ces résultats sont notamment les suivants: acceptation plus large du rôle essentiel des transports pour appuyer la croissance économique et créer un nouveau climat de confiance dans l'avenir économique mondial; renforcement de l'attention portée aux effets de la grave crise, qui a conduit à des réductions spectaculaires de 20 % sur les marchés des transports; convergence de vues sur l'importance des solutions technologiques et d'une coopération internationale étroite pour éviter le protectionnisme; nécessité d'améliorer la situation sur les plans de l'efficacité économique, de la sécurité, des effets sociaux et de la protection environnementale dans les transports; importance des mesures incitatives en faveur des progrès technologiques afin d'assurer la durabilité des transports.

4. Le Bureau a noté que le Forum avait accueilli 52 ministres et dirigeants de grandes entreprises du monde entier et s'est félicité de la contribution que la CEE a apportée en participant à des groupes de discussion sur les grandes orientations et en tenant un stand d'information de la CEE, ce qui a permis de faire mieux connaître les travaux du Comité et de ses organes subsidiaires.

5. Le Bureau a noté que le prochain Forum international des transports, qui se tiendrait du 25 au 28 mai 2010 à Leipzig et auquel la CEE devrait aussi contribuer, aurait pour thème «Les transports et l'innovation».

IV. Séance d'information sur la soixante-troisième session de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

6. Le Bureau a été informé par le Directeur des résultats de la soixante-troisième session de la CEE, tenue du 30 mars au 1^{er} avril 2009 à Genève.

7. Le Bureau a noté que la Commission avait réaffirmé à cette session les orientations stratégiques adoptées dans le plan de réforme de la CEE et l'attachement de ses États membres aux travaux de la CEE, compte étant dûment tenu des besoins spécifiques des pays en transition.

8. Le Bureau a aussi noté que, dans les débats, l'accent était mis sur le rôle que jouait le secteur des transports en contribuant à accélérer le redressement après la crise économique, par le biais à la fois d'investissements publics dans les infrastructures et d'une croissance du commerce régional; sur l'importance des instruments juridiques de la CEE concernant les transports en tant que cadre efficace pour supprimer les goulets d'étranglement et promouvoir l'interopérabilité; sur la nécessité de réduire les obstacles commerciaux pour atténuer les effets de la crise économique; et sur l'importance que revêtent l'atténuation des effets des changements climatiques et le rôle des transports.

V. Réunion avec le Comité exécutif

9. Le Président a informé le Bureau de sa participation à la réunion du Comité exécutif, le 27 février 2009, pour la présentation du rapport du CTI concernant la mise en œuvre de la réforme de la CEE dans le domaine des transports.

10. Le Bureau a noté avec satisfaction que, à sa réunion tenue le 4 mai 2009, le Comité exécutif avait approuvé la prolongation d'un an du mandat du Groupe d'experts sur les liaisons entre les ports maritimes et l'arrière-pays.

VI. Mise en œuvre des priorités de la réforme de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe afin de renforcer certaines activités du Comité

A. Renforcement des activités dans le domaine du franchissement des frontières et de la facilitation du commerce

11. Le Bureau a été informé par le secrétariat des progrès réalisés dans le renforcement des activités dans le domaine du franchissement des frontières et de la facilitation du commerce, ainsi que de la coopération entre la Division des transports et la Division du commerce à la suite de la conférence sur les transports et le commerce qui avait été organisée conjointement par le Comité des transports intérieurs et le Comité du commerce en février 2009.

12. Le Bureau a aussi été informé de la poursuite des discussions entre les États membres de la CEE sur l'avenir du Comité du commerce et a constaté que les pays n'étaient pas encore parvenus à un consensus sur la question de savoir si ce dernier devrait continuer à fonctionner.

13. Le Bureau a fait observer qu'une participation constructive du Comité du commerce à l'étude des questions relatives au commerce qui intéressent les pays membres de la CEE, particulièrement ceux qui sont en transition, pourrait profiter à la CEE, mais il a souligné que ceci ne devrait pas affecter la structure et le fonctionnement du CTI.

B. Renforcement du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement et aspects des transports qui concernent l'environnement

14. Le Bureau a été informé par le secrétariat des faits les plus récents et des futures activités à réaliser dans le cadre du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE).

15. Estimant qu'il est important que le site Web du PPE-TSE continue à relever de la responsabilité commune des pays, le Bureau a considéré que d'autres pays devraient joindre leurs efforts à ceux des Pays-Bas et apporter leur contribution.

C. Renforcement de l'application et du suivi des principaux instruments juridiques concernant les transports, y compris la sécurité routière

16. Le Bureau a été informé par le secrétariat des efforts faits, des plans établis et des difficultés rencontrées pour renforcer l'application et le suivi des instruments juridiques dans le domaine des transports.

17. Rappelant que le Comité avait demandé à ses organes subsidiaires d'analyser et de continuer d'améliorer les mécanismes de suivi et d'application des instruments juridiques qu'ils administrent, le Bureau a demandé au secrétariat d'intensifier ses efforts en étroite coopération avec les divers organes subsidiaires du Comité en encourageant le recours à des approches plus novatrices.

D. Renforcement des liaisons de transport Europe-Asie

18. Le Bureau a été informé par le secrétariat des progrès accomplis dans le cadre de la phase II du projet relatif aux liaisons de transport Europe-Asie et notamment des résultats du premier atelier régional sur la facilitation des transports Europe-Asie dans la région de l'Organisation de coopération économique, tenu à Téhéran du 27 au 29 avril et des futurs plans.

E. Renforcement de la Convention TIR et amélioration de la transparence

19. Le Bureau a examiné un document informel et des renseignements supplémentaires fournis par le secrétariat sur la poursuite des efforts faits par le secrétariat TIR pour renforcer la Convention et améliorer la transparence.

F. Égalité entre les hommes et les femmes

20. Le Bureau a été informé par le secrétariat des progrès réalisés dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le contexte des transports.

VII. Réchauffement climatique et transports

21. Le Bureau a été informé par le secrétariat des progrès réalisés dans la suite donnée à la demande que le CTI avait adressée à ses organes subsidiaires pour qu'ils traitent la question du réchauffement climatique et des transports dans le cadre de leurs travaux.

22. Notant qu'à sa soixante et onzième session le CTI avait appuyé les travaux du WP.29 concernant le réchauffement climatique et les transports et l'organisation d'une table ronde sur ce sujet, le Bureau a encouragé le secrétariat à progresser dans l'exécution du plan visant à organiser un forum sur les grandes orientations en matière de réchauffement climatique et de transport, qui doit avoir lieu en juin 2010.

VIII. Mise en œuvre du tachygraphe numérique

23. Le Bureau a été informé par le secrétariat des faits les plus récents concernant la mise en œuvre du tachygraphe numérique dans les Parties non membres de l'UE contractantes à l'Accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route (AETR).

24. Le Bureau a noté que toutes les questions connexes, notamment les préoccupations exprimées par certaines délégations de pays non membres de l'UE qui sont parties à l'AETR à propos de la mise en œuvre du tachygraphe numérique dans les délais fixés, seraient examinées à la session d'automne du Groupe de travail des transports routiers (SC.1).

IX. Activités relatives à la sécurité et à la circulation routières

A. Financement par le Compte de l'ONU pour le développement d'un projet intitulé «Améliorer la sécurité routière mondiale en fixant, aux niveaux national et régional, des objectifs de réduction du nombre des victimes d'accidents de la circulation»

25. Le Bureau a été informé par le secrétariat des progrès réalisés dans l'exécution du projet intitulé «Améliorer la sécurité routière mondiale en fixant, aux niveaux national et régional, des objectifs de réduction du nombre des victimes d'accidents de la circulation», financé par le Compte de l'ONU pour le développement.

26. Le Bureau a pris note avec satisfaction des résultats du séminaire tenu à Minsk du 12 au 14 mai 2009, dans le cadre du plan du secrétariat concernant la tenue à Halkida (Grèce), les 25 et 26 juin 2009, d'une conférence sur la sécurité routière en Europe du Sud-Est.

B. Première conférence mondiale sur la sécurité routière

27. Le Bureau a été informé des préparatifs de la conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière qui doit être accueillie par le Gouvernement russe à Moscou les 19 et 20 novembre 2009 et de la contribution de la CEE à cette conférence.

X. Préparation de la soixante-douzième session du Comité des transports intérieurs

28. Le Bureau a examiné le document informel n° 1 contenant la proposition du secrétariat visant à organiser un débat où une manifestation concernant la politique générale durant la soixante-douzième session du CTI.

29. Le Bureau a décidé que la soixante-douzième session du Comité comprendrait un débat de politique générale d'une demi-journée, sous la forme d'une table ronde, sur le thème «Développement durable des transports: le cas du transport par voie navigable», qui

se tiendrait l'après-midi du premier jour de la session et à laquelle participeraient des experts techniciens de haut niveau d'États membres de la CEE et d'organisations concernées.

30. Le Bureau a demandé au secrétariat de communiquer à ses membres, pour observations, le 15 octobre 2009 au plus tard, le projet d'ordre du jour de la table ronde.

XI. Questions diverses

31. Le Bureau a été informé par le secrétariat de la nouvelle structure du site Web de la Division.

32. Le Bureau a considéré que l'élection des membres des bureaux pour les sessions du Comité en 2011 et 2012 et de ses propres membres pour 2010 et 2011, ainsi que la baisse de la participation dans certains de ses organes subsidiaires devraient figurer parmi les points de l'ordre du jour de sa prochaine réunion.

XII. Dates de la prochaine réunion

33. Le Bureau a noté que sa prochaine réunion se tiendrait le lundi 30 novembre et le mardi 1^{er} décembre 2009.

34. Le Bureau a aussi noté que sa réunion de juin 2010 se tiendrait le lundi 7.

Annexe III

Résultats de la réunion que le Bureau du Comité des transports intérieurs a tenue les 30 novembre et 1^{er} décembre 2009

I. Participation

1. La réunion était présidée par Ralph Kellermann (Allemagne). Les membres ci-après y ont participé: Isabelle Paillet (France), Andriani Falconaki (Grèce), Fabio Croccolo (Italie), Bob Oudshoorn (Pays-Bas), Ekaterina Slizkova (Fédération de Russie), Jean-Claude Schneuwly (Suisse), Emir Yüksel (Turquie) et Christian Dufour (Commission européenne). Sergei Negrei (Biélorus) et José Alberto Franco (Portugal) n'ont pas pu y prendre part.

II. Adoption de l'ordre du jour

2. Le Bureau a adopté son ordre du jour provisoire (TRANS/BUR.2009/6).

III. Rapport au Comité exécutif

A. Rapport au Comité exécutif sur la mise en œuvre de la réforme de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

3. Le Bureau a examiné le document informel n° 2 ainsi que les compléments d'information communiqués par le secrétariat sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail pour la réforme de la CEE dans le domaine des transports. Il a aussi examiné les propositions établies par le secrétariat pour la réunion du Comité exécutif avec le Président et les Vice-Présidents du Comité des transports intérieurs.

4. Le Bureau a approuvé la teneur du rapport, moyennant quelques ajouts, et prié le secrétariat de soumettre le document informel n° 2 modifié au Comité, à sa soixante-douzième session, pour qu'il puisse l'examiner.

5. Le Bureau a recommandé au Comité d'approuver le rapport intérimaire et les propositions qui y figuraient et demandé à son Président de les présenter au Comité exécutif de la CEE à sa réunion du 26 février 2010.

B. Suite donnée à la soixante-troisième session de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

6. Le Bureau a noté que, à sa réunion du 4 mai 2009, le Comité exécutif avait décidé d'inviter les comités sectoriels à examiner les résultats de la session de la Commission, tenue le 30 mars et le 1^{er} avril 2009 à Genève, afin de voir comment les idées et suggestions figurant dans l'annexe au rapport de la Commission pourraient être exploitées (E/ECE/1453).

7. Faisant observer que les résultats des discussions des comités sectoriels devraient être soumis par les présidents desdits comités lors de leurs réunions respectives avec le Comité exécutif, le Bureau a approuvé les idées et suggestions figurant au chapitre X du document informel n° 2.

IV. Activités relatives aux travaux sur les tendances et l'économie des transports

A. Liaisons de transport Europe-Asie

8. Le Bureau a été informé par le secrétariat des progrès et des activités récentes du Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie, notamment des résultats de la deuxième réunion du Groupe, tenue à Genève le 7 septembre 2009, ainsi que de la troisième réunion et de l'atelier interrégional organisé à Istanbul, du 11 au 13 novembre 2009, en partenariat avec le Ministère turc des transports et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire.

9. Le Bureau s'est félicité des progrès réalisés par le Groupe et a noté avec satisfaction que le secrétariat négociait avec les Gouvernements de l'Ouzbékistan et du Kirghizistan pour organiser les deux prochaines réunions du Groupe d'experts dans ces pays, provisoirement prévues en mars et septembre 2010, respectivement.

10. Des exemplaires du document informel n° 3 sur l'analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces (analyse SWOT) caractérisant les liaisons de transport Europe-Asie ont été mis à la disposition des membres du Bureau. Le Bureau a demandé que ce document soit distribué à la prochaine session du Comité.

11. Notant que le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) a demandé au Comité de prolonger le mandat du Groupe d'experts de deux ans (jusqu'en février 2012) pour qu'il puisse poursuivre ses travaux, le Bureau a recommandé au Comité d'approuver ladite demande.

B. Liaison entre les ports maritimes et l'arrière-pays

12. Le Bureau a été informé par le secrétariat de la décision prise par le WP.5 d'adopter et de publier le rapport final du Groupe d'experts des liaisons entre les ports maritimes et l'arrière-pays (ECE/TRANS/210), dont l'avant-projet a été distribué aux membres du Bureau.

13. Le Bureau a noté que, dans son rapport final, le Groupe recommandait notamment que la CEE recueille et traite des données harmonisées sur les flux entre les ports maritimes et l'arrière-pays et demandait un examen des Accords européens sur les grandes routes de trafic international (AGR) et sur les grandes lignes de transport international combiné et les installations connexes (AGTC), ainsi que de la Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières par les groupes de travail respectifs afin d'y introduire des amendements qui favoriseraient la mise au point de liaisons efficaces entre les ports et l'arrière-pays.

14. Le Bureau a examiné la question et recommande au Comité d'inviter les groupes de travail chargés des tâches susmentionnées, à savoir le Groupe de travail des transports routiers (SC.1), le Groupe de travail des transports par chemin de fer (SC.2), le Groupe de travail des statistiques des transports (WP.6), le Groupe de travail du transport intermodal et

de la logistique (WP.24) et le Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports (WP.30), à examiner si et comment ces tâches pourraient être réalisées.

V. Activités relatives à la sécurité des transports routiers et de la circulation routière

A. Mise en œuvre du tachygraphe numérique

15. Le Bureau a été informé par le secrétariat des progrès réalisés dans la mise en œuvre du tachygraphe numérique et en particulier des difficultés que plusieurs Parties contractantes qui ne font pas partie de l'UE rencontrent pour respecter le délai du 16 juin 2010 fixé pour cette mise en œuvre.

16. Le Bureau a noté avec satisfaction que, pour faciliter la coopération entre les pays concernés par cette question, le secrétariat organisera à Genève, le 26 février 2010, une réunion supplémentaire d'un groupe d'experts sur la mise en œuvre du tachygraphe numérique par les Parties contractantes à l'AETR qui ne font pas partie de l'UE.

17. Le Bureau a recommandé au Comité d'inviter les Parties contractantes qui ne font pas partie de l'UE à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre le tachygraphe numérique dans le délai fixé et d'inviter aussi la Commission européenne, les États membres de l'UE et le secteur privé, selon qu'il conviendra, à aider les pays concernés qui ne font pas partie de l'UE à respecter le délai.

B. Compte rendu de la première Conférence mondiale sur la sécurité routière

18. Le Bureau a été informé par le secrétariat des résultats de la première Conférence mondiale sur la sécurité routière, tenue à Moscou les 19 et 20 novembre 2009, à laquelle le Président Dmitry Medvedev a pris la parole et qui a réuni 1 500 participants, dont des ministres et des représentants de haut niveau de 150 pays, et des représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales, de la société civile et d'entreprises privées.

19. Le Bureau a noté que, avec l'appui de l'Assemblée générale des Nations Unies, la Conférence a été une occasion historique de faire mieux connaître la crise mondiale de la sécurité routière et de progresser dans la lutte contre une cause majeure de décès et d'invalidité. Les participants ont demandé que des mesures soient prises pour faire face aux effets mondiaux importants et croissants des accidents de la route; examiné les progrès réalisés; échangé des informations et présenté des bonnes pratiques en matière de sécurité routière. Le point culminant de la Conférence a été l'adoption de la Déclaration de Moscou invitant l'Assemblée générale des Nations Unies à proclamer la décennie 2011-2020 «Décennie d'action en faveur de la sécurité routière».

20. Le Bureau a aussi noté que, dans le discours qu'il a prononcé lors de l'ouverture officielle de la Conférence, le Secrétaire exécutif de la CEE, intervenant au nom de toutes les commissions régionales des Nations Unies, a mis l'accent sur les graves conséquences des accidents de la route et a invité les gouvernements à appliquer les accords et conventions de la CEE existants relatifs à la sécurité routière. Soulignant l'importance de la fixation d'objectifs mesurables pour réduire le nombre de morts et de blessés, le Secrétaire exécutif de la CEE a informé la Conférence des principaux résultats du projet mondial sur la sécurité routière financé par le Compte des Nations Unies pour le développement et exécuté par les cinq commissions régionales, a fait observer que les jeunes constituaient le

groupe le plus vulnérable en matière d'accidents de la route et a donné des informations sur les initiatives et futurs plans de la CEE dans ce domaine.

21. Le Bureau a aussi noté que la CEE était bien représentée à la Conférence puisque, outre le Secrétaire exécutif de la CEE, le Président du Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières (WP.1) et le Vice-Président du Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) figuraient parmi les intervenants tandis que le Directeur de la Division des transports de la CEE animait l'un des groupes de discussion. Parmi les autres activités menées par la CEE lors de la Conférence, figurent la tenue d'un stand commun des commissions régionales des Nations Unies pour montrer leurs activités relatives à la sécurité routière, une réunion sur la coopération entre les commissions régionales en matière de sécurité routière, de nombreuses réunions bilatérales et des débats avec des ministres et membres de délégations.

22. Le Bureau s'est félicité des résultats de la Conférence et a recommandé au Comité d'inviter le WP.1 et le secrétariat à poursuivre et renforcer encore leurs efforts pour contribuer à l'étude de la question de la sécurité routière à l'échelle mondiale, notamment en participant activement à la mise en œuvre de la Décennie d'action en faveur de la sécurité routière. Le texte de la Déclaration de Moscou a été distribué aux membres du Bureau.

23. Le Bureau a estimé que les Conventions de 1968 sur la circulation et la signalisation routières n'étaient pas encore suffisamment connues des pays et que des campagnes d'information devraient être menées pour remédier à cette situation.

C. Financement par le Compte de l'ONU pour le développement d'un projet intitulé «Améliorer la sécurité routière mondiale en fixant, aux niveaux national et régional, des objectifs de réduction du nombre des victimes d'accidents de la circulation»

24. Le Bureau a été informé par le secrétariat des progrès réalisés en 2008-2009 par les cinq commissions régionales des Nations Unies dans l'exécution du projet financé par le Compte de l'ONU pour le développement intitulé «Améliorer la sécurité routière mondiale en fixant, aux niveaux national et régional, des objectifs de réduction du nombre des victimes d'accidents de la circulation».

25. Le Comité a également été informé que, dans le cadre de la suite donnée à la coopération avec la Fédération grecque de basket-ball et à la déclaration en faveur «de l'esprit d'équipe et du fair-play sur les terrains de basket-ball et sur les routes», que les champions de basket-ball grecs ont signée à Halkida en juin 2009, cette initiative a été récemment reprise au niveau européen par la Fédération internationale de basket-ball (FIBA) et FIBA Europe et appuyée par les autorités polonaises. Partant, la déclaration en faveur du «Respect des règles» a été entérinée et signée par la FIBA, la CEE et le Gouvernement polonais lors d'une conférence de presse conjointe tenue à Katowice (Pologne), le 17 septembre 2009, à l'occasion du championnat d'Europe de basket-ball 2009. Il est à espérer que, l'année prochaine, à l'occasion du championnat du monde de basket-ball en Turquie, l'initiative européenne deviendra un engagement mondial.

26. Le Bureau s'est félicité des efforts faits par le secrétariat et a recommandé au Comité d'encourager le secrétariat à étudier la possibilité de coopérer davantage avec la FIBA et d'inviter les autorités turques compétentes à envisager d'appuyer les efforts de la CEE lors du championnat du monde de basket-ball en Turquie.

VI. Activités relatives à la facilitation du franchissement des frontières

A. Informatisation des procédures TIR

27. Le Bureau a été informé par le secrétariat des activités récentes et des futurs plans du Groupe spécial informel d'experts des aspects théoriques et techniques de l'informatisation du régime TIR (GE.1) et de la demande de prolongation du mandat du Groupe pour l'année 2010 afin que celui-ci puisse poursuivre ses travaux.

28. Le Bureau a recommandé au Comité de prolonger le mandat du Groupe et d'encourager toutes les parties concernées à appuyer les importants travaux d'informatisation du régime TIR en assurant une participation et une contribution actives des experts des technologies de l'information et de la communication à la fois des services douaniers et du secteur des transports.

B. Mesure des résultats en matière de franchissement des frontières

29. Le Bureau a été informé d'une récente initiative commune prise avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans le domaine de la facilitation du franchissement des frontières. Il a en particulier été informé de l'état d'avancement d'un projet commun OSCE/CEE visant à élaborer et à publier un guide des pratiques de référence aux postes frontière («Handbook of Best Practices at Borders»).

30. Le Bureau a noté que le guide comportera un chapitre présentant différentes méthodes de mesure des résultats en matière de franchissement des frontières et faisant le point sur leur adéquation et leur efficacité.

VII. Transport et compétitivité

31. Le Bureau a examiné le document informel n° 23 du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5), présentant dans ses grandes lignes le projet intitulé «Incidences des problèmes posés par la chaîne d'approvisionnement sur la manière dont les transports contribuent à la compétitivité des pays», soumis à la vingt-deuxième session du WP.5 en septembre 2009, et son calendrier indicatif, ainsi que des informations complémentaires communiquées par le secrétariat sur le programme et les résultats escomptés de la table ronde qui se tiendra le 2 décembre 2009 sur ces incidences.

32. Le Bureau a noté que le projet a une portée qui va au-delà des indicateurs déjà mis au point par d'autres organes, qu'il est axé essentiellement sur les ports et prend en compte des questions plus larges telles que la facilitation des transports, les opérations de franchissement des frontières et d'autres domaines des transports qui jouent des rôles essentiels pour les chaînes logistiques et d'approvisionnement. Le Bureau a recommandé au Comité d'approuver le projet financé par des ressources extérieures qui est présenté dans le document informel n° 23 du WP.5.

VIII. Activités relatives à l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules

33. Le Bureau a été informé par le secrétariat des tout derniers travaux accomplis par le Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) et ses

groupes de travail subsidiaires. Il a aussi reçu des informations sur les résultats des six sessions tenues en 2009 par les Comités administratifs des Accords administrés par le Forum mondial et sur les travaux réalisés par ses 30 groupes informels parallèlement à ceux du Forum mondial et de ses organes subsidiaires.

34. Le Bureau a noté que le prochain Forum international des transports de 2010, auquel le WP.29 contribuera, aura pour thème «Les transports et l'innovation». Il a aussi noté que le Forum organisera une table ronde en mars 2010 et que le Forum de 2011 aura pour thème «Les transports et la société».

35. Le Bureau a aussi été informé par le secrétariat des activités menées dans le domaine des systèmes de transport intelligents (STI), des normes de qualité pour les carburants, ainsi que des changements climatiques et des transports.

36. Notant que l'attribution du poste P-3 supplémentaire au WP.29 sera décidée prochainement au Siège de l'ONU, le Bureau a demandé à ses membres de solliciter l'appui des missions de leurs pays. En outre, le Bureau a noté que les travaux du WP.29 seront aussi appuyés par un administrateur auxiliaire qui travaillera sur les STI et dont le poste sera financé par l'Allemagne.

IX. Évolution biennale pour l'exercice 2008-2009

37. Le Bureau a examiné le document informel n° 6 contenant le rapport de l'évaluation faite par les organes subsidiaires du Comité en ce qui concerne les réalisations escomptées, les indicateurs de succès correspondants et les méthodologies pour l'exercice biennal 2008-2009, approuvés pour chaque module d'activités par les groupes de travail concernés.

38. Le Bureau a recommandé au Comité d'approuver l'évaluation pour l'exercice 2008-2009.

X. Planification fonctionnelle en vue de l'évaluation du programme de travail 2010-2011 et approbation du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2012-2013

39. Le Bureau a examiné le document informel n° 7 contenant un aperçu des évaluations prévues pour le sous-programme transports, document qui a été établi par le secrétariat conformément à la décision par laquelle la Commission a demandé à chaque comité sectoriel d'effectuer des évaluations biennales et d'établir le cadre pour l'évaluation qui doit être effectuée lors de l'exercice biennal 2010-2011.

40. Le Bureau a examiné le cadre stratégique 2012-2013 du sous-programme, figurant aussi dans le document informel n° 7, élaboré dans le contexte des préparatifs du budget-programme de l'ONU et du processus de planification des programmes de la CEE.

41. Constatant que les indicateurs de succès figurant dans le document informel n° 7 pour l'évaluation de l'exercice biennal 2010-2011 étaient essentiellement d'ordre quantitatif et non d'ordre qualitatif, le Bureau a estimé qu'il fallait les réexaminer.

42. Le Bureau a prié le secrétariat de communiquer le document informel n° 7 aux présidents des organes subsidiaires du Comité en leur demandant de formuler leurs observations dans les trois semaines suivantes, avant de remettre ce document au CTI et au Comité exécutif ainsi qu'au Siège de l'ONU, selon qu'il conviendra. Le Bureau a décidé que les observations reçues après ce délai devraient être portées à l'attention du Comité à sa prochaine session.

XI. Examen des points de l'ordre du jour de la soixante-douzième session du Comité des transports intérieurs

43. Il a été rappelé au Bureau qu'à sa réunion de juin il avait décidé que la soixante-douzième session ne devrait pas durer plus de deux jours et demi et qu'elle devrait comprendre un débat de politique générale d'une demi-journée (l'après-midi du premier jour), sous forme d'une table ronde sur le transport par voies navigables dans la région de la CEE.

44. Le Bureau a examiné l'ordre du jour provisoire de la soixante-douzième session du Comité (ECE/TRANS/207), l'ordre du jour annoté (ECE/TRANS/207/Add.1) et l'ordre du jour provisoire de la table ronde d'une demi-journée (document informel n° 3), organisée l'après-midi du 23 février 2010. Il a été informé par le secrétariat des progrès réalisés dans l'organisation de la table ronde et a traité des points de l'ordre du jour pour lesquels un examen et des décisions étaient nécessaires.

45. Le Bureau a approuvé l'ordre du jour et ses annotations et a demandé au secrétariat de les faire publier (ECE/TRANS/207 et Add.1).

46. Le Bureau a aussi approuvé l'ordre du jour provisoire de la table ronde d'une demi-journée (document informel n° 3) et a demandé au secrétariat d'étudier la possibilité que des représentants de haut niveau de la Fédération de Russie et/ou d'un pays riverain du Danube y participent en tant qu'intervenants principaux et animateurs.

47. Notant que pour pouvoir traiter les documents officiels les divers services des Nations Unies ont besoin d'un mandat émanant d'un organe intergouvernemental et que, à sa soixante et onzième session, le Comité avait confié à son Bureau le soin de charger le secrétariat d'établir les documents officiels nécessaires pour la session annuelle du Comité (ECE/TRANS/206, par. 7), le Bureau a demandé au secrétariat de traiter tous les documents mentionnés dans les annotations (ECE/TRANS/207/Add.1) pour la soixante-douzième session et notamment les documents ECE/TRANS/2010/1, ECE/TRANS/2010/2, ECE/TRANS/2010/3, ECE/TRANS/2010/4, ECE/TRANS/2010/5, ECE/TRANS/2010/6, ECE/TRANS/2010/7, ECE/TRANS/2010/8, ECE/TRANS/2010/9 et ECE/TRANS/2010/10.

XII. Baisse de la participation aux réunions de certains organes subsidiaires du Comité

48. Il a été rappelé au Bureau que, à sa réunion de juin, il avait décidé que la baisse de la participation aux réunions de certains organes subsidiaires du Comité devrait figurer parmi les points de l'ordre du jour de sa session des 30 novembre et 1^{er} décembre 2009.

49. Le Bureau a examiné le document informel n° 4 établi par le secrétariat à la suite de consultations avec le Président du Comité et contenant les statistiques des trois dernières années sur la participation des délégations aux réunions des organes subsidiaires du Comité.

50. Le Bureau a estimé que, malgré la bonne préparation et la bonne organisation des réunions, le nombre de pays membres de la CEE qui y participaient était insatisfaisant dans certains groupes de travail. Les baisses de participation sont notamment alarmantes pour le WP.24, le SC.2, le Groupe de travail des transports par voie navigable (SC.3) et le Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure (SC.3/WP.3). Il faudrait poursuivre les efforts pour accroître leur utilité et leur visibilité et fournir des informations adéquates et en temps opportun sur leurs sessions et on pourrait même envisager une adaptation structurelle de certains groupes de travail.

51. Notant que le WP.24 avait déjà établi un rapport sur ses activités et son fonctionnement futurs (ECE/TRANS/WP.24/2009/5), le Bureau a recommandé d'annuler la session de printemps de 2010 du WP.24 pour donner aux pays et au secrétariat suffisamment de temps pour préparer efficacement la session d'automne de 2010 conformément aux nouvelles dispositions de fond et de procédure qui sont proposées.

52. Afin de tirer parti des synergies, le Bureau a encouragé la tenue de réunions de divers groupes de travail, en particuliers celles du WP.24 et du SC.2, directement à la suite l'une de l'autre. Le Bureau a invité les groupes de travail SC.3 et SC.3/WP.3 à se demander s'il ne serait pas plus efficace de fusionner pour s'acquitter de leurs tâches et il a encouragé le SC.1 et le WP.1 à coopérer plus étroitement.

XIII. Questions diverses

A. Élection du Bureau pour les sessions de 2011 et de 2012 du Comité et des membres du Bureau pour les années 2010 et 2011

53. Le Bureau a procédé à un échange de vues sur l'élection prochaine du Bureau pour les sessions de 2011 et de 2012 du Comité ainsi que des membres du Bureau pour 2010 et 2011.

B. Calendrier des réunions du Comité des transports intérieurs et de son Bureau en 2011 et 2012

54. Le Bureau a examiné le document informel n° 5 établi par le secrétariat et contenant le projet de calendrier des réunions du CTI et de son Bureau en 2011 et 2012.

55. Le Bureau a approuvé en principe le projet de calendrier des réunions et a demandé au secrétariat d'étudier les possibilités de tenir les sessions de 2011 et 2012 du Comité une semaine avant ou après les dates actuellement prévues et d'informer sur ce point le Bureau à sa prochaine réunion.

C. Date de la prochaine réunion

56. Le Bureau a noté que sa prochaine réunion se tiendrait le lundi 22 février 2010, dans l'après-midi.

57. Le Bureau a aussi noté que sa réunion suivant la soixante-douzième session du Comité se tiendrait l'après-midi du 25 février 2010.

D. Réunion du Président du Comité avec le Comité exécutif

58. Le Bureau a noté que la prochaine réunion du Président du Comité avec le Comité exécutif était en principe prévue le matin du 26 février 2010.